



lignes d'attac

Désobéir pour le climat
L'UE renie le droit d'asile
Faucheurs, saison 2
"Un monde à pris fin"
A lire, spécial bande-dessinée
Dossier. *Vive la crise !*

numéro 105 avril 2016



Tout peut changer

Naomi Klein
Editions Actes sud



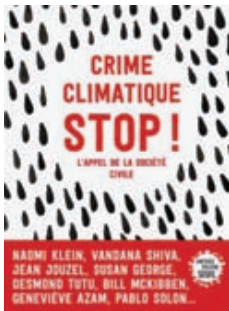
La vérité sur la dette grecque

Commission pour la vérité
sur la dette publique grecque
LLL, septembre 2015



**Crime climatique stop,
l'appel de la société civile**

Attac, 350.org
Le Seuil, août 2015



Nos publications sont disponibles
sur notre site <http://attac.org/V4dc>
ou materiel-militant@attac.org

**Aidez-nous à traquer
BNP Paribas, Total et Vinci**

Pour la troisième année consécutive, Attac organise une opération de communication et d'action citoyenne via de l'édition participative de "kit anti-requins" contenant les arguments pour traquer des multinationales prédatrices. Forts des premiers succès engrangés en 2014 et 2015, nous avons sélectionné trois cibles de choix pour nos kits 2016 : BNP Paribas, Total et Vinci. Pour en savoir plus, nous aider à financer les kits et en commander gratuitement, rendez-vous sur le site lesrequins.org.



Attac
association pour la taxation
des transactions financières
et pour l'action citoyenne
**est un mouvement
d'éducation populaire
tourné vers l'action.
Attac se mobilise
contre l'hégémonie
de la finance
et la marchandisation
du monde,
pour des alternatives
sociales, écologiques
et démocratiques**

éditeur de publication
Attac France
directeur de publication
Thomas Coutrot
rédacteur-graphiste
Wilfried Maurin
maquette express
Stéphane Dupont

ont participé à la rédaction
de ce numéro Geneviève
Azam, Jacqueline Balvet,
Nikolaz Berthomeau, Isabelle
Bourboulon, Geneviève
Coiffard-Grosdoy, Maxime
Combes, Thomas Coutrot,
Ivan du Roy, Jean-Marie
Harribey, Arthur Lauvergner,
Gilles Lemaire, Frédéric
Lemaire, Wilfried Maurin,
Dominique Plihon, Mélanie
Poulain, Hervé Thomas,
Aurélien Trouvé, Johan Tysler.
Sauf mention contraire,
tous les rédacteurs.trices
sont membres des instances
et commissions d'Attac

**% bulletin d'abonnement
lignes d'attac**

nom
prénom
adresse

code postal ville
courriel

abonnement d'un an au tarif normal de 20€
 abonnement d'un an au tarif adhérent 12€

numéro de carte
date d'expiration

date
signature

ci-joint chèque bancaire ou postal
à l'ordre d'Attac à retourner à

Attac
service abonnements
21 ter rue Voltaire 75011 Paris

couverture
Jean de Peña
collectif à-vif(s)

illustrations
Charlotte Planche

impression
Expressions II Paris
société coopérative ouvrière
de production
10 bis rue Bisson
75020 Paris
imprimé sur papier recyclé



SYNDICAT DE LA PRESSE SOCIALE

abonnement annuel
4 numéros : 20€

dépôt légal à parution
ISSN 1620-8420
CPPAP 0514G81654

Attac France
21 ter rue Voltaire
75011 Paris
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org

Pour une insurrection citoyenne



Geneviève Azam,
Thomas Coutrot,
et Dominique Plihon
porte-parole d'Attac France

Le printemps sera chaud. C'est malheureusement une certitude pour ce qui est de la température physique après l'année 2015 qui a été la plus chaude de l'histoire. C'est heureusement tout aussi certain pour ce qui est de la température sociale. Les mobilisations de février, qui ont rassemblé 60 000 personnes à Notre-Dame-des-Landes contre le projet d'aéroport et 15 000 personnes à Barjac contre les gaz de schiste, avaient servi de tour de chauffe. Le blocage du sommet des tueurs de la mer et de la biosphère, à Pau début avril, a accru la pression, montrant notre détermination à empêcher ces *serial killers* de continuer leurs crimes climatiques. Le 31 mars et après, le mouvement social contre la loi Travail fédère les énergies résistantes contre l'oligarchie au pouvoir qui a pour noms *Elysée, Matignon, Medef, Total, Vinci* ou *BNP Paribas*.

A court terme, il s'agit de mettre un coup d'arrêt à des projets délirants qui, s'ils étaient mis en œuvre, aggraveraient le délitement du lien social et des écosystèmes. Nous savons qu'il faudra des pétitions, des manifestations, des grèves, des occupations, des blocages et toutes sortes d'action de désobéissance non violente pour ébranler ces pouvoirs qui voudraient nous voir nous résigner à la peur.

Mais, plus profondément encore, nos mouvements sont à la recherche de la constitution d'un "nous" populaire qui porte les aspirations et les luttes de chacun.e. Non seulement pour faire reculer le pouvoir de l'oligarchie financière et politique, mais aussi pour commencer à élaborer ensemble et construire concrètement les autres mondes possibles.

Nous ne sommes pas à la recherche d'un.e "bon.ne candidat.e pour 2017" que nous chargerions de prendre le pouvoir pour notre compte : nous voulons construire dans nos luttes ce "nous" social, écologique, féministe, antiraciste, internationaliste, capable d'inventer en marchant cette insurrection citoyenne et ce renouveau radical de la politique dont nous avons tant besoin pour parer aux périls qui montent.

La tâche sera longue et difficile, mais c'est la vocation d'Attac que d'y contribuer.

Désobéir pour le climat un impératif que nous lègue la COP 21

L'accord de Paris, scellé au forceps le 12 décembre dernier au Bourget, fonde la lutte mondiale contre le dérèglement climatique sur des engagements volontaires, déterminés au niveau national, et sur un nouvel instrument juridique qui ne saurait contraindre les Etats à faire plus. Cela revient à promouvoir une vision libérale où chacun met ce qu'il veut dans le pot commun. Qu'importe que cela ne soit pas suffisant : les contributions nationales des Etats publiées en amont de la COP 21 conduisent vers un réchauffement climatique supérieur à 3 °C et pourtant, la COP 21 n'a pas été utilisée pour tenter de réduire l'écart entre le réel (les 3 °C ou plus) et le souhaitable (les 2 °C ou moins), comme si ce n'était pas la priorité absolue.

En remettant à demain ce que les Etats ne veulent pas aujourd'hui, l'accord de Paris institutionnalise la procrastination : un message bien compris par la Commission européenne qui propose de ne pas toucher aux très insuffisants objectifs climatiques dont l'Union européenne (UE) s'est dotée pour 2020 et 2030. Message entendu également par le gouvernement français qui, sous couvert d'une réussite diplomatique et de la volonté de ratifier l'accord de Paris au plus vite, ne change pas de politique : refus d'abandonner l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, non-respect des objectifs fixés par la loi de transition énergétique, incertitudes sur les hydrocarbures de schiste et de couche, etc.

En cette période d'exacerbation des haines et des replis nationaux, transcrire dans un traité international l'accord de 195 Etats pour maintenir un cadre multilatéral de "gouvernance du climat" n'est pas anecdotique. Mais un cadre multilatéral ne fait pas tout. A Paris, les Etats ont exprimé leur refus de voir les règles et principes d'organisation de l'économie mondiale soumis à l'objectif climatique. L'accord de Paris sanctifie le décalage abyssal existant entre la bulle des négociations et la globalisation économique et financière, comme si il était possible de lutter efficacement contre les dérèglements cli-



© Alban Grosdidier

matiques sans toucher aux mécanismes et règles qui organisent cette formidable machine à réchauffer la planète qu'est l'économie mondiale.

En ratifiant l'accord de Paris, les Etats vont s'engager, en droit, à maintenir le réchauffement climatique global sous la barre des 2 °C, voire mieux sous les 1,5 °C. Mais cet objectif peut rester lettre morte : sans feuille de route clairement établie, il n'y a aucune raison pour qu'ils déclenchent une prophétie autoréalisatrice comme le suggèrent certains. Les prophéties ne s'auto-réalisent jamais. Elles sont construites, pas à pas, et l'issue dépend largement des transformations s'opérant dans les aspirations du corps social et des mobilisations, diverses et variées, de la société civile.

Décrétons "l'état de nécessité climatique" !

A Paris, au moment de la COP 21, nous avons décrété l'état d'urgence climatique. Nous avons bien fait : la température moyenne du mois de février de cette année 2016 est supérieure de 1,35 °C à la moyenne observée sur la période 1951-1980. Du jamais vu, et El Niño ne serait pas responsable de la totalité du différentiel observé. L'inertie criminelle des Nations-unies, des Etats et des multinationales doit nous conduire à aller plus loin. N'est-il pas temps de revendiquer un "état de nécessité climatique" ? Puisque les puissances politiques et économiques ne font rien, ou pas grand chose, n'est-il pas légitime de désobéir aux décisions et aux politiques qui nous conduisent au chaos climatique ?

La désobéissance, légitimée ici par l'impératif climatique non pris en charge à la mesure de ce qu'il devrait être, peut à la fois nous aider à bloquer les projets et mesures que nous combattons, mais également à faire prendre conscience de l'anormalité d'une situation où les discours "se climatisent" plus vite que les politiques publiques. Pour sortir de l'âge des fossiles et opérer la transition écologique et sociale dont nous avons besoin, il nous faut saper – saboter dirait Erri De Luca – les soubassements institutionnels et idéologiques qui fondent notre système économique et politique climaticide. La désobéissance n'est-il pas un des outils les plus efficaces pour y contribuer ?

Maxime Combes

Le mouvement social mondial contre le nucléaire civil et militaire

Le premier Forum social mondial (FSM) thématique sur le nucléaire s'est tenu du 23 au 27 mars 2016 à Tokyo. Le peuple japonais, qui a souffert des bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki en 1945, a vu son pays promouvoir l'énergie nucléaire et, malgré ces expériences dramatiques, est devenu avec la France un des pays les plus nucléarisés au monde. On aurait pu croire que la catastrophe de Fukushima mettrait un coup d'arrêt à cette industrie meurtrière : il n'en est rien, le Japon redémarre ses centrales, promeut l'exportation de réacteurs (en Afrique, en Amérique Latine, en Asie), organise des campagnes de communication pour convaincre les habitants déplacés de la zone contaminée de revenir vivre chez eux, et il n'est pas impossible que le Japon se dote de têtes nucléaires dans un futur proche.

Une première réunion internationale lors du FSM à Tunis en mars 2015

Les militants anti-nucléaires japonais se sont saisis de la réussite de la première réunion internationale qui s'est tenue à Tunis durant le Forum social mondial (FSM) pour lancer l'organisation d'un FSM thématique de Tokyo, après avoir fait le constat qu'il était rarement question de nucléaire dans les forums. Un réseau existe déjà en Asie "No Nuke Asia Forum", et il paraissait important d'élargir la solidarité à tous les pays du monde. La volonté, d'emblée, était de positionner la question nucléaire dans le contexte du FSM, symbole de recherche des alternatives.

Après une visite à Fukushima et une grande marche dans Tokyo le samedi 26 après-midi, le Forum a été l'opportunité de faire se rencontrer des représentants d'une grande partie des pays impactés ou ayant des projets nucléaires : Japon, France, Turquie, Inde, Vietnam, Corée, Taïwan, Ukraine, Philippines, Brésil... Les échanges ont été très riches sur les diverses thématiques telles que la COP 21, le redémarrage du nucléaire dans un pays qui a connu tant de catastrophes, l'exportation du nucléaire, le crime à Fukushima, les travailleurs du nucléaire, le lobby nucléaire...

Le Forum thématique de Tokyo, préliminaire à celui de Montréal en août 2016, a ainsi permis d'engager la discussion sur les meilleures stratégies et priorités pour des actions internationales.

Jacqueline Balvet

NDDL : continuer la lutte en déjouant les pièges

La lutte contre le projet d'aéroport a 45 ans. La mobilisation de forces et de mouvements divers a été permise et s'est accompagnée du démontage minutieux d'un incroyable festival de mensonges et manipulations des porteurs du projet, cautionnés par l'Etat : mensonges sur les besoins, sur le projet lui-même, sur son coût, son financement, ses conséquences environnementales...

Depuis le convoi tracto-vélos "Cap sur la COP", les attaques par AGO/Vinci, agissant au nom de l'Etat, s'accroissent contre les paysans et habitants "historiques", c'est-à-dire présents avant la déclaration d'utilité publique (DUP) de 2008. Depuis le 26 mars, ils sont expulsables à tout moment. Pendant ce temps, les mobilisations se succèdent : devant le TGI de Nantes, sur le périphérique de Nantes bloqué le 9 janvier par des centaines de tracteurs, des milliers de cyclistes et piétons... ou sur celui de Rennes une semaine plus tard... plus de 1 000 ouvriers bénévoles sur la ZAD pour maintenance, réparations ou constructions les 30 et 31 janvier. Les paysans et l'ensemble de la population répondent massivement à tous les appels. Il en a été ainsi le 27 février dernier avec 60 000 personnes réunies pour une manifestation massive.

L'annonce du référendum est intervenue dans un contexte politique bien particulier (remaniement ministériel, proximité de l'élection présidentielle) qui peut éclairer sur ses intentions ! Il ne modifie en rien notre combativité et notre volonté de faire éclater la vérité. Rappelons que des documents essentiels pour la DUP n'ont toujours pas été communiqués¹ ; nous exigeons en premier lieu des garanties d'information correcte et contradictoire des citoyens, alors que les porteurs du projet, toutes orientations politiques confondues, disposent de tous les moyens de communication institutionnels et d'un accès à tous les médias. Il est donc envisageable, au nom de la démocratie, de refuser de répondre "OUI" ou "NON" à une question sur laquelle on nous refuse les moyens d'une réponse éclairée... Attendons la suite, sans baisser la garde. Les expulsions, le début des travaux, l'aéroport, c'est toujours NON !

Geneviève Coiffard-Grosdoy

¹ Lire par exemple le livre de Françoise Verchère, *Notre-Dame-des-Landes : La Fabrication d'un mensonge d'Etat* (éd. Tim Buctu)

Accord UE – Turquie du 18 mars l'UE renie le droit d'asile

Un reniement, des engagements illusoires, une politique égoïste à courte vue.

Après le 20 mars, tous les migrants arrivés en Europe, notamment en Grèce venant de Syrie, seront renvoyés en Turquie en échange de subventions de l'Union européenne (UE) à la Turquie pour un montant de 6 milliards d'euros, de la promesse d'exempter les citoyens turcs de visas pour l'Europe et de la promesse de rouvrir les négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE.

Les demandeurs d'asile ont pu accéder en nombre à un Etat membre à l'automne 2015, sous l'influence de la chancelière allemande. L'Allemagne, peuplée de 80 millions d'habitants en 2015, en a accueilli 1,1 million ; la France, peuplée de 66 millions d'habitants, en accueillait, elle, 79 000 !

Le reniement

En signant cet accord avec la Turquie, l'UE s'aligne sur la politique la plus critiquable, qui au prétexte de "pays tiers sûr", "pays d'origine sûr", "accords de réadmission"... méprise les droits fondamentaux et la convention de Genève sur les réfugiés.

Les dirigeants européens ferment les yeux sur les dérives autoritaires d'un président Turc, Recep Tayyip Erdogan, qui a relancé une guerre civile contre la population kurde, et qui a usé de tous les moyens répressifs contre ses opposants (journalistes, universitaires, magistrats...).

Aujourd'hui, la Turquie n'est un "pays sûr" ni pour ses ressortissants, ni pour les réfugiés. Mais l'UE est prête à tout pour qu'Erdogan contrôle les départs vers la Grèce, laisse patrouiller l'Otan, auxiliaire de surveillance des frontières européennes, dans ses eaux territoriales et reprenne sur son sol les exilés passés par la Turquie et expulsés de Grèce.

Des engagements illusoires

Ce n'est pas de cette manière que l'ont arrêtera l'af-



flux de réfugiés tentant de passer en Grèce ; le nombre de drames en mer continuera (plus de 3 770 morts en 2015). De plus, la Grèce n'a pas les moyens d'étudier l'afflux de demandes d'asile individuelles avec, de plus, le droit de recours que la convention de Genève garantit à tout demandeur d'asile.

La Turquie ne bénéficiera de la suppression des visas d'ici juin 2016 (clause de l'accord) qu'en remplissant 72 conditions qui semblent impossibles à réaliser. La relance des négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE apparaît n'être que poudre aux yeux, les conditions de son adhésion restant inchangées et toujours non remplies. 3 des 6 milliards d'euros promis sont conditionnés très strictement, les 3 autres correspondent à des engagements déjà pris précédemment.

Une politique égoïste et à courte vue

Les raisons des migrations politiques, économiques et climatiques, souvent mêlées, ne font et ne feront que se multiplier au XXI^e siècle. C'est la conséquence d'une mondialisation économique du capitalisme, de politiques impérialistes parfois militaires et de l'absence de réponses à la hauteur de la crise climatique.

Cette situation demande des réponses d'urgence en terme d'accueil et d'aides, mais surtout des changements de politique dans tous les domaines favorisant les développements endogènes de toutes les régions du monde.

Attac réaffirme la liberté de circulation et d'installation ainsi que le droit de tout individu de vivre dignement et librement dans le pays de son choix et notamment dans son pays de naissance. Attac apporte son salut fraternel et son soutien à toutes les manifestations pour les droits des migrants.

Gilles Lemaire



le Forum social mondial de Montréal du 9 au 14 août 2016

Un autre monde est nécessaire, ensemble il devient possible !

Le Forum social mondial (FSM) constitue un temps fort du mouvement altermondialiste dont il rassemble les militant.e.s et les organisations venant des cinq continents de la planète. Les Attac du monde y jouent un rôle central. Né au début des années 2000 de la lutte contre le néolibéralisme, le FSM se tiendra pour la première fois en 2016 dans un pays du nord. En réalité, la représentation nord-sud est multiforme dans la structuration de nos sociétés : il y a un nord dans le sud, et un sud dans le nord.

Comme les précédents, ce FSM sera centré sur les luttes et les mouvements de résistance face à un système capitaliste mondialisé qui aggrave les injustices sociales, multiplie les guerres et les violences, met en danger la planète et affaiblit les libertés. Le FSM de Montréal sera ainsi organisé autour des principaux axes des luttes que nous menons à l'échelle locale et mondiale contre la finance prédatrice, le réchauffement climatique, l'extraction des énergies fossiles, les accords de libre-échange. Il s'agira de continuer à construire une stratégie globale, fondée sur la solidarité des mouvements, et de rechercher ensemble des alternatives face à une mondialisation capitaliste en pleine crise.

Inscrivez-vous dès maintenant sur : www.fsm2016.org

Dominique Plihon

avant que le CETA n'arrive chez nous, déclarons nos lieux de vie et commerces "hors traités transatlantiques" !

Tandis que les négociations sur le traité euro-étasunien (TAFTA) affichent une certaine inertie – notamment parce que les Etats-Unis refusent de concéder l'accès à leurs marchés publics –, le projet d'accord euro-canadien (CETA) chemine vers une ratification très prochaine de l'Union européenne (UE). Le texte final du CETA a été publié le 29 février dernier, et son analyse révèle, sans grande surprise, un ensemble de dispositions dont les conséquences ne sont plus à démontrer.

Outre l'arbitrage d'investissement et la coopération réglementaire, lesquels organisent un véritable transfert du pouvoir à légiférer des instances démocratiquement élues vers les grandes entreprises, les mesures prévues dans le secteur agricole sont alarmantes. En effet, l'accord UE-Canada organise une ouverture des marchés agricoles sans précédent ainsi que l'établissement de quotas d'importation (bœuf, porc...) et laisse ainsi présager un choc important sur l'agriculture française et sur celle de l'UE, dans un contexte déjà très difficile. La santé et l'alimentation sont également en jeu. A titre d'exemple, même si rien n'est explicitement écrit à son égard, l'importation des OGM constitue un objectif clairement recherché via l'allègement des restrictions de l'UE et de ses processus d'approbation scientifique. En bref, il est nécessaire de mettre un terme à ce projet d'accord qui s'érige en tant que véritable passe-droit pour les multinationales, aux dépens des droits économiques, sociaux, environnementaux et de la démocratie.

Dès ce mois d'avril, Attac et le Collectif Stop TAFTA invitent tous les commerces (librairies, restaurants, cafés, salles de concert, festivals, etc.) à se déclarer "hors traités transatlantiques". Cette campagne vient ainsi renforcer les nombreux votes de motion "hors TAFTA et CETA" des collectivités territoriales – près de 600 fin mars –, et appelle toute personne désireuse d'aller à la rencontre des acteurs de la vie économique et sociale de son quartier à inciter ces derniers à se déclarer "hors traités transatlantiques".

Plus d'informations à venir sur le site collectifstoptafta.org

Johan Tyszler

Faucheurs de chaises saison 2

“L’Etat brandit la récupération de 2,5 milliards d’euros en 2015 auprès de contribuables repentis, quand le montant de la fraude fiscale s’élève entre 60 et 80 milliards d’euros par an, on est très loin du compte !”

Thomas Coutrot, porte-parole d’Attac France

Mettre la pression sur l’Etat pour lutter contre l’évasion fiscale

Voilà plus d’un an que le mouvement citoyen des faucheurs de chaises s’est engagé dans une campagne de désobéissance civile visant à enrayer le système organisé de l’évasion fiscale. Face à la passivité de nos gouvernements, ces actions symboliques dénoncent publiquement l’impunité dont bénéficient les banques implantées dans les paradis fiscaux. En 2015, les réquisitions de chaises se sont multipliées en France et ont même passé nos frontières : ce sont exactement 244 chaises qui ont été réquisitionnées par des militant.e.s depuis le lancement de la campagne.

Le 6 décembre dernier, pendant le sommet des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21), le sommet des 196 chaises a été un grand moment de jubilation pour les centaines de faucheurs de chaises rassemblées à Montreuil. Ils ont affiché leur détermination et ont appelé à l’internationalisation du mouvement. 196 chaises ont été remises symboliquement le 8 février 2016 à proximité du Palais de justice de Paris lors de l’ouverture du procès de Jérôme Cahuzac. Accompagnés par plusieurs personnalités dont l’ancien ministre des Finances, Christian Sautter, les faucheurs de chaises ont ainsi pu adresser leur message : *“Juger un homme ne suffit pas, c’est le procès de l’évasion fiscale qu’il faut faire !”*

La COP 21 passée, la police a multiplié les convocations (Paris, Strasbourg, Bordeaux, Lyon, Grenoble, Tarbes, Nîmes, Perpignan, Uzès...). Même si la plupart des affaires sont classées sans suite, il est scandaleux que des citoyen.ne.s qui dénoncent l’évasion fiscale soient poursuivie.s alors que les responsables de la fraude fiscale bénéficient d’une totale impunité.

Un contexte d’austérité et de chômage de masse, de crise écologique et climatique

Plus que jamais, nous avons besoin de mobiliser des fonds pour mettre en œuvre la transition écologique et sociale. Or, avec l’évasion fiscale et l’évitement fiscal, ce sont des sommes colossales qui sont confisquées aux budgets publics : jusqu’à 1 000 milliards d’euros par an au niveau de l’Union européenne, selon la Commission européenne elle-même.

© Charlotte Rivière



Alors que les pouvoirs publics prétendent renforcer la lutte contre l’évasion fiscale, plus de 3 100 emplois ont été supprimés dans les services du contrôle fiscal de la DGFIP depuis 2010.

Attac avec les Amis de la Terre et Action non-violente (ANV) préparent pour début mai la relance des fauchages de chaises pour réaffirmer que “l’argent de la transition écologique et sociale existe, il est dans les paradis fiscaux”, décliner cette fois autour de deux types d’exigences :

- immédiatement : fermeture des filiales dans les paradis fiscaux, interdiction des sociétés écrans, embauche de 10 000 agents de contrôle fiscal, pénalisation des organisateurs de l’évasion ;
- à moyen terme : que l’argent récupéré contribue à la création d’1 million d’emplois pour le climat.

Arthur Lauvergnier et Mélanie Poulain

Evasion fiscale : autres actualités...

Le lanceur d’alerte Antoine Deltour à l’origine des révélations du scandale *Luxleaks* sera jugé lors d’un procès qui débutera le 26 avril prochain. Il a été attaqué par son ancien employeur *Pricewaterhousecoopers* pour violation du secret des affaires. Attac France

Un site et une pétition de soutien ont été lancés : <https://support-antoine.org/>

La loi Sapin II sur la transparence sera débattue fin avril à l’Assemblée nationale. Elle prévoit la création d’une agence anti-corruption chargée de contrôler les pratiques des entreprises, d’un registre des lobbies et d’un statut pour protéger les lanceurs d’alerte. Son objectif affiché est de faciliter la lutte contre la fraude fiscale.

Le dernier rapport de la plateforme paradis fiscaux et judiciaires, *“En quête de transparence : sur la piste des banques françaises dans les paradis fiscaux”*, sorti le 16 mars dernier, doit pouvoir servir de point d’appui à nos revendications : <http://www.stopparadisfiscaux.fr/>

“Un monde a pris fin, il n’y aura pas de retour en arrière”

entretien avec l’anthropologue

Alain Bertho

Dans votre essai, vous expliquez que le djihad, donc une motivation religieuse, n’est pas le seul moteur de la radicalisation. Quels seraient les autres ?

Nous avons un problème avec la clôture du XX^e siècle et l’effondrement du communisme. La fin du communisme, ce n’est pas seulement la fin de régimes et d’institutions en Europe de l’Est et en Russie, c’est un ensemble de références culturelles qui s’écroule, communes à tous les courants politiques progressistes. Malgré la réalité policière et répressive des régimes communistes “réels”, un changement de société était, à l’époque, encore perçu comme possible et s’inscrivait dans une démarche historique, une idée du progrès. L’avenir se préparait aujourd’hui. L’hypothèse révolutionnaire qui a ouvert la modernité (la Révolution française) a été une référence politique commune à ceux qui voulaient la révolution comme à ceux qui lui préféraient des transitions pacifiques et “légales”. Avec l’effondrement du communisme et la clôture de toute perspective révolutionnaire, c’est l’avenir qu’on a perdu en route. C’est l’idée du possible qui s’est effondrée. Nous ne sommes plus dans une démarche historique. On ne parle plus d’avenir mais de gestion du risque et de probabilité¹. On gère le quotidien avec des responsables politiques qui manipulent le risque et la peur comme moyens de gouvernement, le risque sécuritaire comme le risque monétaire (la dette), qui parlent beaucoup du réchauffement climatique mais sont incapables d’anticiper la catastrophe annoncée. Les jeunes, ceux qui incarnent biologiquement, culturellement et socialement cet avenir de l’humanité, font les frais de cette impasse collective et sont particulièrement maltraités. Les sociétés n’investissent plus dans leur futur, l’éducation ou les universités. La jeunesse est stigmatisée et réprimée. Des pays du monde entier, du Royaume-Uni au Chili en passant par le Kenya, sont ainsi marqués depuis des années par des mobilisations étudiantes parfois violentes contre l’augmentation des frais d’inscription dans les universités. Partout, des morts de jeunes impliquant des policiers génèrent des émeutes : regardez les émeutes de Ferguson ou de Baltimore, aux Etats-Unis ; les trois semaines d’émeutes en Grèce, en décembre 2008, après le meurtre par deux policiers du jeune Alexander Grigoropoulos ; ou les cinq jours d’émeutes en Angleterre après la mort de Mark Duggan en 2011. Pour ces quelques émeutes médiatiquement visibles, il y en a des dizaines d’autres. Une société qui n’arrive plus à s’inventer pousse les gens vers des mobilisations de désespoir et de rage.

Avec la mondialisation financière, les écarts de revenu et de patrimoine se creusent à une vitesse rare. Les Etats sont aux mains des marchés et des financiers. Les victoires électorales des plus progressistes peuvent être transformées en déroute par la seule volonté de l’Eurogroupe, dans le mépris des peuples, comme

les Grecs en ont récemment fait l’expérience. A-t-on bien réfléchi à ce que pouvait être la figure d’une révolte sans espoir ? Ces rages radicales sont aujourd’hui devant de telles impasses qu’elles ouvrent la porte à des offres politiques de mort, comme celle de l’Etat islamique.

S’il s’agit d’offrir des possibilités d’action, voire de révolte contre les inégalités, les discriminations ou la brutalité du néolibéralisme économique, pourquoi les nouveaux mouvements sociaux et formes pacifiques de contestation ne séduisent-ils pas davantage ?

Il faut être clair : un monde a pris fin, il n’y aura pas de retour en arrière. La nostalgie n’est pas de mise. Il nous faut regarder devant nous et faire le bilan des expériences du présent. Après le mouvement altermondialiste au début des années 2000, l’année 2011 a représenté une fenêtre d’espoir. Les printemps arabes débutent en janvier, avec la mort de Mohammed Bouazizi, jeune diplômé au chômage à Sidi Bouzid (Tunisie), puis en février en Egypte. Ensuite, le mouvement des Indignés espagnols occupe la Puerto del Sol à Madrid à partir du 15 mai. Les Grecs, contre l’austérité, font de même sur la place Syntagma à Athènes. De fortes contestations éclatent aussi au Chili et au Sénégal. En septembre, c’est le mouvement Occupy Wall Street contre la finance et l’accaparement des richesses aux Etats-Unis, et les villages de tentes jusqu’à Tel-Aviv. Toutes ces mobilisations de la première génération postcommuniste ont ouvert un espace, mais cela n’a pas débouché, à ce jour, sur un véritable mouvement de transformation politique.

Pourquoi aucune perspective et alternative politique n’a-t-elle émergé ? Et comment la gauche, ou ce qu’il en reste, peut-elle combattre efficacement la montée en puissance de cette nouvelle idéologie totalitaire ?

Ce que nous avons longtemps appelé la traduction politique d’une lutte pour le changement a été balayée par l’expérience – et les échecs – du XX^e siècle. Le pouvoir d’Etat n’apparaît plus comme un levier de transformation qu’il faut prendre d’une façon ou d’une autre. En 2011, les manifestants qui font tomber Ben Ali en Tunisie et Moubarak en Egypte laissent à d’autres le soin d’assurer la transition et de gouverner. Nous assistons à des mobilisations admirables, mais qui ne se transforment pas en moyen de prendre le pouvoir. Qui ne veulent pas le prendre. Elles n’ont pas de “stratégie”. Pour l’instant, seule l’expérience de Podemos en Espagne tente de faire entrer la mobilisation des Indignés dans une stratégie de pouvoir. Ailleurs, les périodes électorales suscitent de plus en plus d’émeutes. Les élections ne sont plus des moments de règlements pacifiques des conflits sociaux, et pas seulement en Afrique. Et quand il n’y a pas d’émeutes, on constate une baisse de la participation, dans le monde entier. C’est la politique comme mobilisation populaire et construction du commun que nous avons perdue et qu’il nous faut retrouver. Quitte à provoquer un peu, je dirai que l’urgence, aujourd’hui, c’est moins la “déradicalisation” et l’hégémonie des marches militaires sur le débat politique que la montée d’une autre radicalité, une radicalité d’espérance collective qui tarisse à la source le recrutement djihadiste. Il nous faut retrouver le sens du futur et du possible, et résister au piège de la mobilisation guerrière que nous tendent les terroristes.

Propos recueillis par Ivan du Roy de Basta!

Retrouvez l’intégralité de cet entretien sur bastamag.net
Alain Bertho vient de publier *Les enfants du chaos - essai sur le temps des martyrs*, janvier 2016, éd. La Découverte

¹ On lira à ce propos l’excellente analyse de Arjun Appadurai dans *La condition de l’Homme global*, Payot, 2013

La transition écologique et sociale en marche

Unis-Verts-Paysans, un point de vente collectif de produits fermiers

Des dizaines de milliers d'initiatives sont prises un peu partout et dans tous les domaines autour d'objectifs concrets à caractère social, écologique ou démocratique. On se propose dans cette rubrique d'en présenter quelques-unes au fur et à mesure des parutions de *Lignes d'Attac*. Aujourd'hui, il s'agit de l'initiative *Unis-Verts-Paysans*, un point de vente collectif qui réunit une cinquantaine de producteurs fermiers à Forcalquier, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

"Ce que nous voulions avec ce projet, c'était reprendre la main sur nos productions et maîtriser nos circuits de vente". Florian est producteur de cultures légumières bio en plein champ. Il est installé en GAEC avec sa sœur et son frère à Aubenas-les-Alpes. Il est un des tout premiers associés d'*Unis-Verts-Paysans*¹, un point de vente de produits fermiers locaux créé en 2011. De douze au départ, ils sont aujourd'hui plus de cinquante producteurs à avoir rejoint l'initiative, tous adhérents ou proches de la Confédération paysanne, une majorité en agriculture biologique.

On trouve de tout, ou presque, dans le magasin d'*Unis-Verts-Paysans* : légumes et fruits de saison, champignons, fromages, produits laitiers de vache, de brebis et de chèvre, viande (agneau, porc, veau, bœuf, volailles), charcuterie, œufs, miel, confitures, vin, bière, jus de fruits, huiles, plat cuisinés, pains, pâtes fraîches, farines, lentilles, pois chiches, etc. En revanche, pas de bananes ni d'oranges... uniquement du local en circuit court.

Et ça marche très bien ! Christine, trésorière de l'association, est une des pionnières du département en agriculture biologique. Elle produit des volailles et des fruits et jus de fruits depuis 35 ans près de Manosque. Elle nous explique que le chiffre d'affaires est en constante progression : 740 000 euros en 2015, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente. Même si le chiffre d'affaires double en juillet-août avec le tourisme, l'économie du modèle repose essentiellement sur les résidents permanents. Le magasin a embauché trois salariés à plein temps et prévoit de recruter un boucher pour s'occuper de l'atelier de découpe mutualisé. Trois contrats différents lient les producteurs, selon qu'ils peuvent ou non consacrer du temps aux permanences dans le magasin (pas question de mettre l'entreprise en gérance) : des associés présents à la vente une demi-journée par semaine et qui consacrent 15 % de leur bénéfice aux charges de fonctionnement, aux "dépôts-vendeurs" qui ne font pas de permanence mais reversent 30 % de leurs revenus au magasin, en passant par les "intermédiaires" (quelques permanences dans l'année et 22 % reversés). 30 % environ d'aides des collec-



tivités territoriales, des emprunts en partie déjà remboursés et des fonds propres à hauteur de 800 euros pour chaque producteur ont permis de lancer le projet.

Le jour de notre entretien, c'était réunion générale (une fois par mois) ! Ils étaient tous là pour enlever les décorations de Noël, réaménager les présentoirs, prendre quelques décisions d'organisation, le tout se terminant par un apéro-repas franchement joyeux. Toutes les décisions sont prises au consensus. Des conflits, il y en a eu quelques-uns, résolus notamment par le départ d'un associé.

Question à Micha qui produit du porc fermier : vous êtes quand même plus chers que la grande distribution ? *"Bien sûr, mais mon prix c'est celui dont j'ai besoin pour vivre et puis les gens ne sont pas obligés de manger de la viande tous les jours..."* Pour s'installer, Micha qui vient de la région parisienne a pu acheter des terres qui, étant déjà en groupement foncier agricole (GFA), ont pu échapper à la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) – celle-ci exerce le plus souvent son droit de préemption au profit des gros agriculteurs, un vrai problème pour les jeunes qui veulent s'installer.

Des projets ? Florian évoque la volonté de créer une structure permettant de fédérer tous les points de vente collectifs en région Paca, la deuxième en nombre de magasins fermiers derrière Rhône-Alpes qui en compte déjà 26. *"On a encore besoin de discuter ensemble de nos expériences, de se faire connaître et de trouver des appuis"*.

Isabelle Bourboulon

¹ <http://www.villagevert.fr/membre/unis-verts-paysans/>



© Mélanie Poulain

pourquoi #OnVautMieuxQueCa ?

C'est l'histoire d'un "hashtag" (ou "mot-dièse" en français) publié sur le réseau social Twitter qui a fait le "buzz" et est très rapidement devenu le principal mot d'ordre de la mobilisation contre le projet de loi Travail.

À l'origine de ce hashtag, un groupe de "Youtubers et Youtubeuses", vidéastes, blogueurs et blogueuses, qui se sont retrouvés pour monter une vidéo commune vue plus de 250 000 fois sur Youtube. Dans cette vidéo, ils et elles expliquaient pourquoi #OnVautMieuxQueCa et lançaient un appel à témoignages sur la réalité des conditions de travail vécues partout en France. Ils et elles s'appellent Dany Caligula, Usul, Le Fil d'actu, Osons Causer ou encore Bonjour tristesse. Leur point commun ? Diffuser des vidéos accessibles, pédagogiques, parfois drôles ou provocantes et surtout engagées. "Médias : pourquoi 10 milliardaires contrôlent notre information ?", "Le Salaire à Vie", "La caissière, l'agriculteur et le migrant", "Être libre et penser par soi-même"... figurent parmi les sujets abordés dans ces vidéos. En refusant de laisser Internet et les réseaux sociaux entre les mains des seuls humoristes et autres amateurs de chats mignons, ils renouvellent la notion d'éducation populaire en rendant une pensée politique accessible à une nouvelle génération éprise de nouvelles technologies.

Depuis, ils ont lancé un site <http://www.onvautmieux.fr/> sur lequel on peut retrouver des dizaines de témoignages envoyés par les internautes et toute une série de visuels que chacun.e peut réutiliser librement afin de créer ses propres matériels de manifestation.

Wilfried Maurin

un portail des médias libres

Le journal en ligne *Basta!* vient de lancer un portail qui propose un accès direct aux articles publiés par les médias de "transformation sociale", écologique et démocratique.

On y trouve une sélection quotidienne d'articles à partir d'une soixantaine de sources fiables et indépendantes des grands intérêts commerciaux, industriels et financiers. En plus d'un fil d'actualité, les articles sont également classés en rubriques : "écologie", "social", "politique", "économie" et "alternatives".

A découvrir ici : <http://portail.bastamag.net>

Bolloré : à bas la presse libre, vive les paradis fiscaux !

Le 11 février dernier a eu lieu l'audience du procès en diffamation que le groupe Bolloré a intenté à *Basta!*.

Loin d'étouffer le scandale de l'accaparement des terres pointé par ce site d'information indépendant, l'audience a mis un véritable coup de projecteur sur la question des activités des multinationales et de la liberté d'informer grâce aux interventions magistrales de plusieurs experts et témoins qui se sont succédés à la barre pendant près de huit heures !

Le milliardaire Vincent Bolloré, qui a déjà normalisé Canal+, poursuit non seulement *Basta!* mais également d'autres sites et blog ayant relayé l'enquête. Les avocats de la défense ont dénoncé une intimidation judiciaire contre la presse.

Bolloré aurait dû se méfier d'une telle publicité : non seulement ses entreprises africaines sont accusées par les ONG de violer les droits humains, mais la société Socfin (détenue à près de 39 % par Bolloré), épinglée par Bastamag au vu des enquêtes de terrain menées par plusieurs ONG, est aussi lourdement impliquée dans deux paradis fiscaux particulièrement nocifs, le Liechtenstein et le Luxembourg. Attac a apporté tout son soutien à *Basta!* et demandé l'ouverture d'enquêtes officielles sur les agissements du groupe Bolloré en Afrique et sa présence dans les paradis fiscaux.

Verdict le 7 avril, à suivre sur www.france.attac.org et www.bastamag.net

Le droit du travail déclaré obsolète le droit du capital, c'est moderne !

Le rapport Badinter publié en janvier 2016 a bien rempli son office : préparer et justifier le projet de loi présenté par Myriam El Khomri sur le Code du travail¹. L'article 1er du rapport Badinter le laissait entendre clairement : le "bon fonctionnement de l'entreprise" peut être mis au même rang que le respect des libertés et des droits fondamentaux. Le projet de loi le reprend en préambule et il s'apprête à parachever toutes les remises en cause du droit du travail qui ont été faites depuis maintenant plus de trois décennies, et dont les idéologues libéraux appelaient la poursuite ces derniers mois : précédant le rapport Badinter, celui de Jean-Denis Combexelle remis le 9 septembre 2015 accompagnait l'offensive menée sans relâche par le Medef. L'étape supplémentaire que constitue la loi Travail marque ainsi la victoire du patronat des grandes entreprises et de leurs actionnaires.

Les principales dispositions contenues dans cette loi bafouent le principe même du droit du travail fondé sur la primauté de la loi sur la convention d'entreprise et vont à l'encontre de l'objectif affiché, celui de favoriser le dialogue social. En distinguant les "règles d'ordre public" applicables à tous du "champ renvoyé à la négociation collective", on peut fixer les "règles supplétives applicables en l'absence d'accord" (Art. 3). Pour que l'on comprenne bien, Manuel Valls explique sur Facebook : "Il n'y aura plus de règles s'appliquant à tous – et donc nécessairement rigides, dictées d'en haut [...]. Les règles seront au contraire fixées par ceux les mieux à même de connaître les réalités de l'activité, les contraintes de leurs marchés, les attentes de leurs clients²."

Le temps de travail : travailler plus pour gagner moins
Depuis l'aube du capitalisme industriel au XIX^e siècle, la réduction du temps de travail est l'objet de la haine la plus tenace des patronats car ils y voient une modalité d'affecter la progression de la productivité du travail aux travailleurs. Et ils ont raison ! Aussi, ils applaudissent la loi Travail qui prévoit de donner la possibilité de porter la durée de la journée de travail de 10 à 12 heures (Art. 3 pour L.3121-18 du Code du travail). La durée hebdomadaire du travail, actuellement limitée à 48 heures, pourra aller jusqu'à 60 heures "en cas de circonstances exceptionnelles et pour la durée de celles-ci" (L.3121-21), et la durée moyenne calculée sur 16 semaines pourra atteindre 46 heures (L.3121-23). Ce n'est pas tout : des dépassements au-delà de 46 heures peuvent être autorisés, par décret, "à titre exceptionnel dans certains secteurs, dans certaines régions ou dans certaines entreprises" (L.3121-25). Mais les salariés peuvent se rassurer : "Le comité d'entreprise ou, à défaut, les délé-



gués du personnel, s'ils existent, sont informés des autorisations de dépassement demandées à l'autorité administrative en application des articles L. 3121-24 et L. 3151-25" (L.3121-26). Et le temps d'astreinte est compté comme temps de... repos ; dans le cas où le salarié avait une période de non-intervention avant son intervention pendant le temps d'astreinte, ce "temps de repos" sera compté dans celui donnant droit à 11 heures de compensation (L. 3121-9).

La durée légale hebdomadaire reste fixée à 35 heures, seuil de déclenchement du paiement d'heures supplémentaires. Pour les 8 premières heures, la majoration oscille vraisemblablement entre 10 et 25 % au gré des accords d'entreprise, et elle sera de 50 % au-delà de 8 heures.

Le pouvoir de licencier : flexibilité sans sécurité
Avec la possibilité d'augmenter le temps de travail, celle de licencier sans entraves faisait partie des principales revendications du Medef. L'emploi deviendra vraiment la variable d'ajustement de "la baisse des commandes ou du chiffre d'affaires" si elle se produit pendant "plusieurs trimestres consécutifs", des "pertes d'exploitation pendant plusieurs mois", d'une "importante dégradation de la trésorerie", des "mutations technologiques", d'une "réorganisation de l'entreprise nécessaire à la sauvegarde de sa compétitivité" (Art. 30-bis pour L.1233-3).

L'autre grande nouveauté qu'espérait le Medef est le plafonnement des indemnités prud'homales perçues par le salarié en cas de licenciement qu'il estimerait abusif. Une indemnité forfaitaire due par l'employeur en fonction de l'ancienneté du salarié est fixée (Art. 30 pour L.1235-3) :

- ancienneté inférieure à 2 ans : 3 mois de salaire ;
- entre 2 et 5 ans : 6 mois de salaire ;
- entre 5 et 10 ans : 9 mois de salaire ;
- entre 10 et 20 ans : 12 mois de salaire ;
- d'au moins 20 ans : 15 mois de salaire.



Que signifie cette fixation d'un forfait ? Il s'agit d'éliminer toute incertitude pour l'employeur concernant le licenciement. Il lui suffira de provisionner le coût éventuel de la violation de la loi ou bien transformer un licenciement économique en un licenciement pour motif personnel ne donnant plus droit aux indemnités prévues par le contrat de travail, le risque étant désormais assumé entièrement par le salarié. Que restera-t-il comme voie de défense pour ce dernier ? Peut-être d'essayer de faire requalifier son licenciement au titre d'un harcèlement, d'une discrimination ou d'une atteinte au droit de grève. En effet, qui appréciera la situation réelle de l'entreprise justifiant un licenciement ? Le juge n'interviendra plus dans ce domaine. Seuls resteront maîtres l'employeur et les actionnaires quand il y en a.

Même la rupture conventionnelle qui était déjà un avantage accordé à l'employeur est dépassée, car la rupture pourra être faite au taux du barème des prud'hommes.

L'accord d'entreprise : le prétendu dialogue social

C'est le morceau de choix de la loi Travail. Dans son article 12 portant sur les accords collectifs, un accord d'entreprise devra être approuvé par des syndicats représentant 50 % des salariés s'étant exprimés aux élections professionnelles (L.2232-12, 1er al.).

On pourrait saluer la progression puisque, jusqu'à présent, il n'en fallait que 30 %. Mais, en cas de désaccord, des organisations syndicales n'ayant recueilli que 30 % des suffrages pourront demander une consultation directe des salariés (L.2232-12, 2e al.).

Le référendum en entreprise devient donc possible, au-delà de la position des syndicats. Hélas, les exemples abondent où l'employeur peut exercer un chantage : l'emploi contre le salaire, l'emploi contre l'augmentation du temps de travail, etc. Même les représentants des petites et moyennes entreprises (PME), des très petites entreprises (TPE) et des artisans s'insurgent contre ce projet de loi, car ils ne pourront plus se référer aux accords de branches qui tomberont en désuétude.

Le néolibéralisme à TGV

L'ambition de ce projet de loi est d'aller encore plus vite et plus loin dans la dérégulation de ce que les libéraux appellent le "marché du travail".

Le principe de faveur, naguère inspirant le droit du travail, est renversé. Ce n'est plus la loi qui s'impose à un accord de branche si la mesure est favorable aux salariés. Ce n'est plus l'accord de branche qui s'impose à l'accord d'entreprise. Désormais, priorité à l'accord d'entreprise où a lieu le dénommé "dialogue social, très en retard en France".

Tous les poncifs qui n'ont jamais recueilli la moindre preuve empirique sont mobilisés. Par exemple, on nous dit que c'est la lourdeur du Code du travail qui empêche d'embaucher et qu'elle est un obstacle à la compétitivité. Il faudra, Code du travail en mains, prouver que libéralisation signifie simplification. Au vu des 131 pages du projet de loi modifiant le Code existant, le doute est permis.

Mais qu'importe, puisque la flexibilité du travail, des salaires, de la protection des salariés est censée être favorable à l'emploi. Or, aucune preuve n'existe que libéraliser l'emploi permet de le développer et la preuve du contraire a été maintes fois apportée. On peut consulter la synthèse réalisée à ce sujet par Anne Eydoux et Anne Fretel : "Réformes du marché du travail : des réformes contre l'emploi"³, et amplifier la mobilisation en signant la pétition contre cette réforme⁴.

Si elle est adoptée, la loi Travail, voulue par Hollande-Valls-Macron-Gattaz, représentera un recul social historique sans précédent. Le droit du travail, forgé par un siècle et demi de luttes sociales, avait pour but de faire pièce au droit de propriété. S'il est miné par tous les bouts, ne restera-t-il qu'un droit du capital ? Le capital dialoguera avec lui-même. Soliloque, c'est sa spécialité.

Jean-Marie Harribey

¹ Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen avaient auparavant publié *Le travail et la loi*, Paris, Fayard, 2015, qui annonçait la suite.

² Déclaration de M. Valls citée par Michel Soudais, *Politix*, n° 1392, 25 février 2016.

³ Note pour les "Economistes atterrés", 30 janvier 2016, <http://www.atterres.org/article/reformes-du-marche-du-travail-des-reformes-contre-emploi>.

Voir aussi le nouveau quotidien *Le Progrès social, Les Jours heureux*, n° 1, <http://leprogressocial.fr/-Le-quotidien>.

⁴ <https://www.change.org/p/loi-travail-non-merci-myriamel-khomri-loitavailnonmerci?>

A VOIR A LIRE



L'Affaire des affaires

Voici enfin réunis dans une intégrale les 4 volumes de *L'Affaire des affaires* qui nous permet de redécouvrir le combat du journaliste d'investigation Denis Robert contre les paradis fiscaux et ce qu'on a appelé alors l'affaire *Clearstream*. Cette enquête s'étale sur une dizaine d'années et se lit comme un *thriller* qui explore les bas-fonds des paradis fiscaux avec pour dessinateurs Laurent Astier et Yan Lindingre. *L'Affaire des affaires*, c'est le combat de toute une vie où pendant 10 ans et d'innombrables procès, Denis Robert a été poursuivi par *Clearstream* jusqu'à ce que le 3 février 2011, la cour de cassation annule les condamnations précédentes et juge l'enquête du journaliste "sérieuse, de bonne foi, et servant l'intérêt général". Un monument de 700 pages qui montre la face la plus noire du capitalisme financier. *L'Affaire des affaires* se lit comme un voyage dans la France des années 1990 qui nous fait réaliser que s'attaquer aux paradis fiscaux peut nous conduire en enfer. Comme l'écrit Denis Robert en conclusion : "En pleine crise financière, alors que la régulation du capitalisme est au cœur de tous les débats, que les Etats n'arrivent plus à régler leurs dettes [...], l'histoire retiendra que la France a appelé *Clearstream* la guerre intestine entre un Président de la République et son rival. Comme un long mirage collectif, un interminable moment d'aveuglement."

Hervé Thomas

L'Affaire des affaires

de Laurent Astier et Yan Lindingre
Editions Dargaud



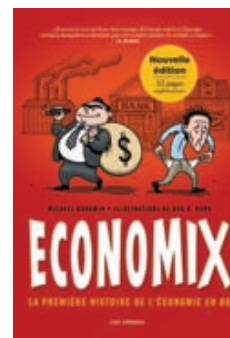
Communardes

La Commune de Paris demeure dans notre imaginaire un moment d'une force symbolique sans pareille au même titre que la guerre civile espagnole ou la résistance au nazisme. La trilogie des *Communardes* retrace, à travers une série de trois albums dessinés par trois dessinateurs différents, le destin de femmes qui se sont engagées dans la Commune de Paris. Chacun des volumes constitue une histoire distincte dans laquelle on peut suivre le destin d'une communarde. Pour assurer un lien entre chacun des albums constituant cette trilogie, le personnage principal de chaque album se retrouve comme personnage secondaire dans les deux autres. Le premier tome, *L'Aristocrate fantôme*, réalisé par la jeune dessinatrice Lucy Mazel, est centré sur le siège de Paris par les Prussiens pendant l'hiver 1870-1871. Le deuxième tome, *Les Eléphants rouges*, dessiné par Anthony Jean, évoque l'émergence et le développement de l'Union des femmes pour la défense de Paris et l'aide aux blessés, le premier mouvement officiellement féministe de l'histoire de France. Et le troisième tome, *Nous ne dirons rien de leurs femelles*, porté par Xavier Fourquemin, traite de la semaine sanglante et des procès faits aux femmes, accusées d'avoir brûlé Paris. *Communardes*, une œuvre qui nous donne envie de nous replonger dans le *Cri du Peuple*, une autre BD retraçant cette époque, dessinée par Tardi d'après le roman de Jean Vautrin.

Hervé Thomas

Communardes

de W. Lupano, L. Mazel, A. Jean,
X. Fourquemin, éd. Vents d'Ouest



Economix

L'histoire de la pensée économique est ardue mais ô combien indispensable pour comprendre les idées qui aujourd'hui se confrontent pour décider de telle ou telle politique économique. Mais s'attaquer à l'histoire de la pensée économique n'est pas une mince affaire et en rebute plus d'un. C'est à cette tâche, *a priori* ardue, que la bande dessinée *Economix* s'attelle en décrivant les apports de grands auteurs, d'Adam Smith à David Ricardo, de Karl Marx à John Maynard Keynes, et les reliant aux grandes évolutions économiques qu'a connu le monde et en particulier les Etats-Unis depuis trois siècles. Michael Goodwin et Dan Burr réussissent ce pari très ambitieux de nous amener à nous intéresser à ces auteurs et à leur influence, de façon didactique et presque drôle. Ce qui n'empêche aucunement de lire des ouvrages de "haut niveau" qui reprennent ces fondamentaux de façon bien plus poussée (voir par exemple l'excellent ouvrage de J.-M. Harribey, *La Richesse, la valeur et l'inestimable. Fondements d'une critique socioécologique de l'économie capitaliste*, Les liens qui libèrent, 2013).

Aurélie Trouvé

Economix

La première histoire de l'économie
en bande-dessinée

Dan Burr (dessinateur) et Michael
Goodwin (scénario)
éd. Les Arènes

A VOIR A LIRE



Oncle Bernard – l'anti-leçon d'économie

Filmé en mars 2000 à partir des rushes du tournage de son documentaire *L'Encerclement : la démocratie dans les rets du néolibéralisme* (2008), le réalisateur québécois Richard Brouillette s'entretient dans son nouveau film pendant une heure vingt avec Bernard Maris. Oncle Bernard, comme il avait pris l'habitude de signer ses interventions, nous délivre là une véritable leçon pleine de verve et d'humour où il faut tourner à plein régime la moulinette de la critique et de l'analyse : terrorisme verbal des experts autoproclamés, fonds de pension, produits dérivés, effets de leviers, bulles boursières, dogme du marché érigé comme une vérité révélée, tout nous devient limpide et nous éclaire sur la gigantesque supercherie du néo-libéralisme. Quinze mois après son assassinat, le 7 janvier 2015 dans les locaux de *Charlie Hebdo*, on est frappé par la générosité et la fraternité qui émanent du personnage, ému par la figure de Cabu qui passe par là au gré d'une séquence, amusé par les rires qui nous parviennent de la rédaction du journal. Un bel hommage plein d'émotion à cette figure atypique du petit monde des économistes. Le titre du film fait référence au diptyque *Antimanuel d'économie* (Bréal, 2003, 2006) de Bernard Maris, qui se veut destiné aux lycéens et aux étudiants.

Hervé Thomas

Oncle Bernard – l'anti-leçon d'économie

réalisation : Richard Brouillette
sortie : décembre 2015, 79 min



Je lutte donc je suis

“De Grèce et d'Espagne, souffle un vent du Sud contre la résignation” : c'est le sous-titre qui figure en exergue du dernier film de Yannis Youlountas. Après *Ne vivons plus comme des esclaves*, réalisé en 2013, *Je lutte donc je suis* est le second long-métrage de Yannis Youlountas. Un film comme un poing levé pour la vie. Un film pétri des luttes et des alternatives concrètes bâties par des femmes, des hommes, des enfants qui refusent de baisser les bras. Un film qui nous transporte dans les campagnes et les îles, nous fait vivre des pratiques d'éducation alternative et d'autres formes d'apprentissage de la lutte et de la solidarité. Un film qui nous emmène dans les ZAD de Grèce et d'Espagne, d'Athènes en Crète, de Barcelone en Andalousie, jusqu'au dispensaire médical d'Exarcheia. Une Odyssée poétique des luttes et des espoirs d'un bout à l'autre de la *Mare Nostrum*.

Avec des musiques de Manu Chao, Angélique Ionatos, Léo Ferré et bien d'autres encore.

Yannis Youlountas est un philosophe, poète, écrivain et réalisateur franco-grec. Formateur et intervenant auprès de publics frappés d'exclusion sociale, créateur de dispositifs d'éducation à l'image et de philosophie pour les enfants, il est également chroniqueur dans *Siné Mensuel*, *Le Monde libertaire* et *Les Zindigné(e)s*.

Hervé Thomas

Je lutte donc je suis

réalisation : Yanis Varoufakis
sortie : septembre 2015, 88 min



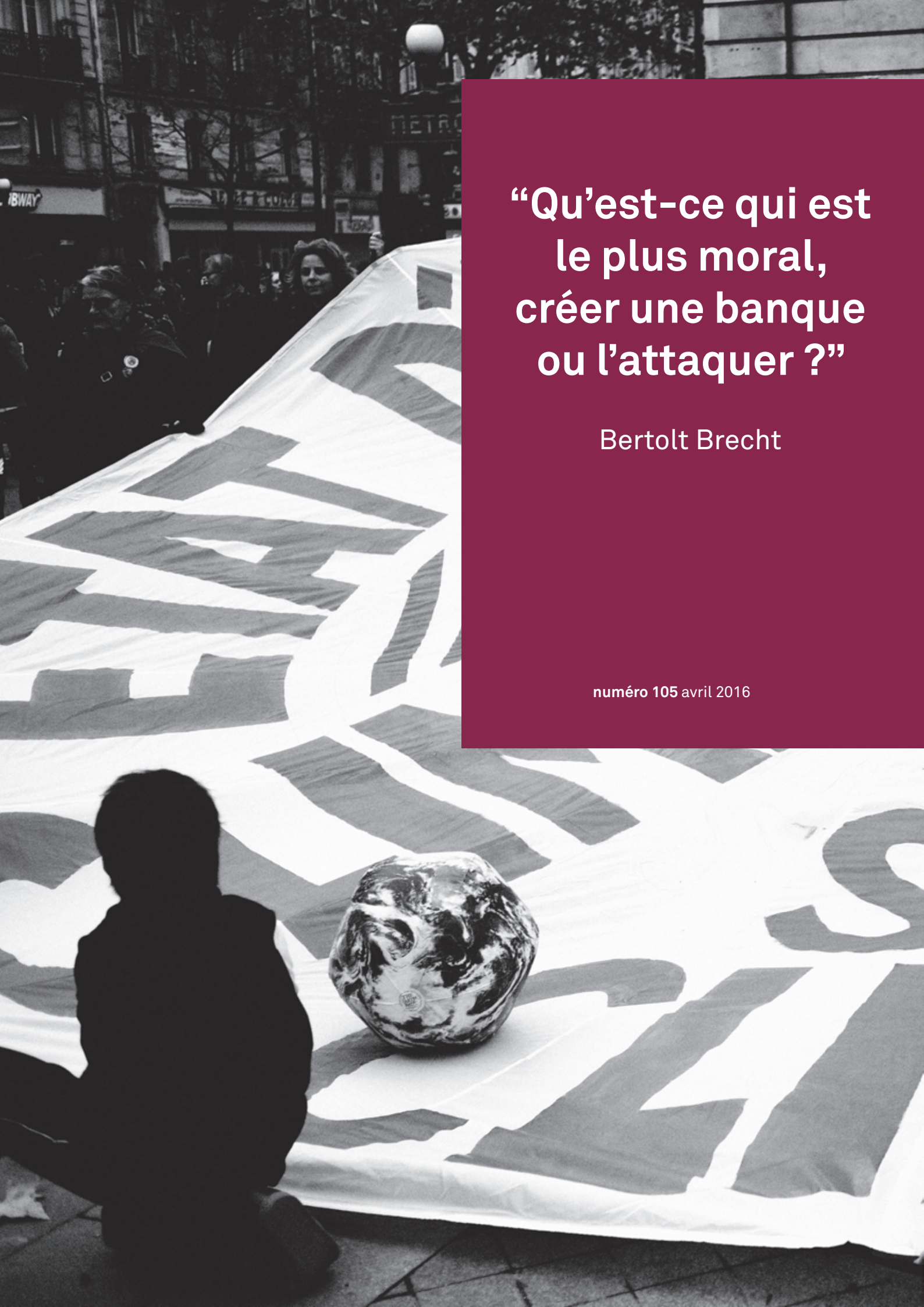
Volta a Terra

Daniel, qui n'a pas d'autre destinée que de reprendre la succession de la ferme familiale, vit dans un hameau montagnard du nord du Portugal où subsistent encore quelques paysans. Comment fait-on lorsqu'on a vingt ans pour vivre dans un village où la plupart des maisons portent des panneaux “A vendre” ? Comment peut-on concilier le désir d'aimer et celui de vivre et travailler au pays quand celui-ci est déserté ? Ce premier documentaire du réalisateur João Pedro Plácido évoque par sa poésie, par sa beauté visuelle et les bonheurs éphémères de ses personnages, d'autres réalisateurs qui ont filmé avant lui le monde rural et la marche des saisons, tels Raymond Depardon et ses *Profils de paysans*, ou encore Luis Buñuel dans *Terre sans pain*. On y pressent en filigrane les ravages de la mondialisation, notamment lors de cette séquence surréaliste et hors du temps où un homme politique évoque à la télévision un énième plan de “sauvetage” du pays avec l'aide de la troïka. Entre cycle des saisons, travaux des champs et fêtes traditionnelles d'été, ce film montre à travers Daniel la lutte pour la vie de toute une communauté paysanne et qui veut le rester.

Hervé Thomas

Volta a Terra

réalisation : novembre 2015
sortie : 30 mars 2016, 78 min



**“Qu’est-ce qui est
le plus moral,
créer une banque
ou l’attaquer ?”**

Bertolt Brecht

numéro 105 avril 2016